

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du GT du jeudi 12 mai 2015

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

Organe consultatif

13 membres présents – 3 excusés

Invité

Boris Nasdrovisky – asbl Sentiers.be

Objet : Réflexion sur la fiche-projet : « Mettre sur pieds un contrat de chemins et sentiers »

Avant de commencer la réunion, un débriefing de la conférence relative aux voiries communales a eu lieu. Plus de 60 personnes y ont participé. Le conférencier a été très clair. Ce fut donc une réussite !

Ce genre d'événement pourrait être réitéré en présentant diverses thématiques.

Boris nous informe que la Région wallonne proposera une méthodologie de travail pour élaborer le cadastre des chemins et sentiers. Mais en attendant, la commune peut déjà réaliser un inventaire (chemin de droit / chemin de fait).

Pour y arriver l'asbl Sentiers.be mettra à disposition une grille d'évaluation. Nous pourrons également repartir de l'inventaire du PCDN. Avec ces éléments et lors de la prochaine réunion, le groupe de travail pourra réaliser sa propre grille d'évaluation. Il est proposé de chiffrer les critères pour pouvoir rester le plus objectif.

L'asbl Sentiers.be pourra nous accompagner dans ce travail.

Par la suite, il faudra mettre tous les intervenants qui le souhaitent autour de la table afin de leur expliquer le fonctionnement de la grille d'évaluation. La suite du travail se fera sur le terrain.

Ont été cités comme intervenants :

- le groupe sentiers du PCDN ;
- les Amis du Parc de la Dyle
- l'Office du Tourisme
- Les marcheurs du Jeudi – Henri Briet
- La Commission des Aînés
- Le Vélo club Blancs gilets

- des personnes formées en botanique/biodiversité

Il sera important de définir par chemin (excepté réserve viaire) sa qualité (biodiversité, importance écologique, sa largeur,...), ce qu'il relie, le type d'usagers et les aménagements à y prévoir.

Il faudra également tenir compte de la fiche-projet relative aux liaisons lentes utilitaires.

La question de l'entretien des chemins et sentiers a été soulevée. On pourrait, en parallèle de cet inventaire, créer un parrainage des chemins/ sentiers.

Les écoles pourraient également participer.